

Données ouvertes aux fins des résultats

PROJET D'ENGAGEMENT POUR LE 5^e PLAN D'ACTION NATIONAL DU CANADA POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (2022-2024)

Problème à régler

Énoncé de problème : les personnes au Canada ont soulevé le besoin d'appliquer les principes et les outils de transparence, de responsabilisation et de participation des citoyens aux données ouvertes afin d'obtenir des résultats pour les citoyens.

Contexte : les praticiens et les experts ont évolué dans leur façon de concevoir les données ouvertes. Bien que l'état final soit toujours ouvert par défaut, où tout ce qui peut être publié l'est, nous devons commencer par nous concentrer sur la publication en temps opportun de données pertinentes et de grande qualité qui ont le plus grand potentiel d'impact. L'exploitation des données ouvertes pour favoriser l'obtention des résultats est essentielle afin d'être en mesure de donner la priorité aux données et à l'information de grande valeur demandées par le public, d'accroître la sensibilisation à l'égard de la valeur des données et de faire progresser la gestion des données ouvertes au sein du gouvernement du Canada.

Pour d'autres renseignements sur les commentaires reçus des Canadiens et de la société civile et les pratiques exemplaires internationales, veuillez lire ce document d'information thématique.

Titre de l'engagement

Données ouvertes aux fins des résultats

Ministères et organismes responsablesⁱⁱⁱ

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Emploi et Développement social Canada
Statistique Canada
Ressources naturelles Canada
Services aux Autochtones Canada
Santé Canada
Centre de recherches pour le développement international

Jalons et indicateurs

1. Jalon : gestion ouverte et stratégique des données et de l'information

Indicateurs

- 1.1 Élaborer une feuille de route indiquant, en ordre de priorité, les normes de données fédérales (d'ici la fin de 2022).

- 1.2 Créerⁱⁱⁱ un protocole pour l'élaboration et la gestion des normes de données fédérales (d'ici 2023).
- 1.3 Établir un cadre de gouvernance des données et de l'information à l'appui d'une approche holistique de la gouvernance et éclairer l'orientation et la prise de décisions concernant les initiatives fédérales en matière de données et d'information (d'ici la fin de 2022).
- 1.4 Définir un cadre fédéral de qualité des données pour favoriser une compréhension commune de la qualité des données et harmoniser les approches^{iv} visant à optimiser la qualité des données au sein du gouvernement du Canada (d'ici l'été 2023).
- 1.5 Élaborer une nouvelle norme pour les systèmes qui gèrent l'information et les données au sein du gouvernement du Canada qui repose sur les principes et les résultats opérationnels, afin de fournir une approche intégrée pour tous les systèmes de gestion des documents et les systèmes opérationnels fédéraux (d'ici la fin de 2022).
- 1.6 Élaborer un cadre d'évaluation et de production de rapports^v pour la norme relative aux systèmes qui gèrent l'information et les données au sein du gouvernement du Canada^{vi} (d'ici la fin de 2022).

2. Jalon : bâtir un gouvernement ouvert et un écosystème de données ouvertes^{vii}

Indicateurs

- 2.1 Dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement ouvert en cours d'élaboration, inclure un pilier solide^{viii} en matière de données ouvertes (d'ici le printemps 2022).
- 2.2 Créer^{ix} un groupe de travail consultatif sur les données ouvertes, composé d'intervenants internes et externes, à qui il appartiendra de contribuer à la définition des priorités en matière de données ouvertes et à la production de rapports publics sur les progrès réalisés à l'égard de la publication des données ouvertes, de trouver les utilisateurs et les experts en matière de données ouvertes et de rendre compte publiquement de ses travaux et de ses délibérations et de l'incidence des données ouvertes (d'ici 2023).
- 2.3 Dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement ouvert et du pilier portant sur les données ouvertes, prioriser la rédaction d'un plan consacré aux données ouvertes pour élargir les activités que le gouvernement du Canada réalisera (d'ici la fin^x de 2022).
- 2.4 Mener des consultations en vue de l'élaboration de normes de service sur l'établissement de l'ordre de priorité des données ouvertes et la publication de celles-ci, et l'utilisation du portail dans le cadre du plan de données ouvertes (d'ici 2023).
- 2.5 Mettre au point des modèles de maturité pour les données ouvertes (d'ici la fin de 2022).
- 2.6 Fournir aux ministères^{xi} des critères et un modèle pour qu'ils puissent élaborer des plans de mise en œuvre afin de s'aligner sur la Stratégie et les modèles de maturité et, ainsi, optimiser leurs efforts de croissance, ainsi que des outils d'auto-évaluation et de production de rapports annuels pour surveiller les progrès et les résultats (d'ici l'été 2023).
- 2.7 Élargir la capacité de recherche fédérée de données ouvertes pour tenir compte des données ouvertes des treize administrations, ce qui permettra aux Canadiens d'avoir accès à des données ouvertes et découvrables en un seul endroit (d'ici mars 2023).^{xii}

- 2.8 À l'aide de tableaux de données internes et externes, créer une politique visant l'échange de données qui faciliterait l'échange de données avec les gouvernements et les organisations autochtones et leurs partenaires, tout en abordant les questions clés de gouvernance des données, par exemple la protection de la confidentialité de l'information au niveau de la collectivité.
- 2.9 Développer et tester une infrastructure, dont une structure de gouvernance de soutien, pour faciliter l'adoption de la science citoyenne dans un contexte de recherche sur la santé [il peut s'agir, entre autres, de la recherche sur la santé environnementale (par exemple, air, eau, produits chimiques et radiations), la COVID-19, ou d'autres sujets liés à la santé].
- 2.10 Appuyer le Baromètre mondial des données et communiquer des analyses comparatives sur les données dans plus de 100 pays (d'ici printemps 2022).
- 2.11 Augmenter le nombre de nouveaux groupes de défense des droits des femmes qui ont adopté des pratiques de gouvernement ouvert et qui participent à des consultations sur la production de données partout dans le monde (au moins 15) (d'ici octobre 2022).
- 2.12 Soutenir les organisations d'au moins 15 pays membres du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) dans les régions en développement afin de promouvoir l'utilisation ouverte, équitable et efficace des données pour renforcer leur démocratie (d'ici décembre 2022).
- 2.13 Produire une série de rapports de synthèse, d'études de cas et d'événements en personne qui soutiennent la communauté mondiale des données ouvertes, notamment le travail accompli avec le gouvernement du Kenya pour co-organiser la Conférence internationale sur les données ouvertes (d'ici juin 2023).
- 2.14 Planifier et développer une plateforme centrale en ligne pour faciliter l'accès aux données, à l'information et aux ressources liées à l'ACS Plus, et pour offrir un espace pour l'apprentissage et la participation (d'ici décembre 2023).

3. Jalon : une feuille de route vers un Canada inclusif^{xiii} et sans obstacle^{xiv}

Indicateurs

- 3.1 Plan d'action pour les données désagrégées - Phase d'élaboration : stratégie de collecte pour les grands sondages; conception pour les nouveaux sondages; modalités visant la collaboration avec les partenaires pour l'acquisition de nouvelles données; mise en place et promotion de normes statistiques pour les données désagrégées; exploration des sources de données existantes; début de la publication de nouvelles données et de nouveaux indicateurs (d'ici mars 2022)^{xv}.
- 3.2 Plan d'action pour les données désagrégées - Phase de mise en œuvre I : lancement de sondages améliorés, d'un espace d'analyse collaborative et d'une plateforme intersectionnelle au niveau de la population; exploration approfondie des sources de données existantes; publication des données des sondages, des nouveaux indicateurs et des résultats des nouvelles analyses.

- 3.3 Plan d'action pour les données désagrégées - Phase de mise en œuvre II : publication continue de nouveaux indicateurs, de données de sondages et de résultats d'analyses; amélioration du portail du Centre pour les statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion; meilleure intégration des données (date de début : avril 2023; d'ici mars 2024).
- 3.4 Plan d'action pour les données désagrégées - Phase de la surveillance : publication continue de nouveaux indicateurs, de données de sondages et de résultats d'analyses; achèvement du cadre d'évaluation; rectification du parcours (d'ici mars 2025).
- 3.5 Plan d'action pour les données désagrégées - Phase d'évaluation : publication continue de nouveaux indicateurs, de données de sondages et d'analyses; rapport d'évaluation et recommandations pour la collecte et la communication continues des données (d'ici mars 2026).
- 3.6 Plan d'action pour les données désagrégées - Phase d'amélioration et de surveillance continues : publication continue de nouveaux indicateurs, de données de sondages et de résultats d'analyses; surveillance des lacunes dans les données et des besoins émergents qui devraient être pris en considération; respect des normes de données sur la diversité (en collaboration avec le SCT, au besoin) au sein de l'organisme et à tous les ordres de gouvernement; flux de données vers l'organisme et statistiques provenant de l'organisme; utilisation des statistiques dans l'élaboration des politiques (en cours).
- 3.7 Collecte des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité 2022 (d'ici sept. 2022).
- 3.8 Enquête canadienne sur l'incapacité 2022 : premiers résultats disponibles (d'ici octobre 2023).
- 3.9 Questions d'identification des incapacités incluses dans les cycles futurs de l'Enquête sociale générale, de l'Enquête canadienne sur le revenu et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (en cours).
- 3.10 Données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 intégrées aux données de la Prestation canadienne de la relance économique accessibles dans le Centre fédéral de données de recherche (en cours).
- 3.11 Première série d'indicateurs de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et des Objectifs de développement durable des Nations Unies disponible (d'ici septembre 2023)
- 3.12 Élaboration d'une méthodologie pour mieux comprendre les maladies débilitantes chroniques (MDC) au Canada (d'ici l'été 2022).
- 3.13 Mise au point d'une nouvelle enquête sur les enfants handicapés (d'ici l'automne 2023).
- 3.14 Lancement du carrefour de données statistiques sur l'accessibilité en juin 2021, et mises à jour permanentes (en cours).
- 3.15 Analyse et publication des données du Sondage sur l'accessibilité dans les organisations du secteur public fédéral (SAOSPF) (d'ici mars 2022).
- 3.16 Publication des résultats de la recherche sur l'opinion publique de 2019-2020 sur le carrefour de données statistiques sur l'accessibilité (d'ici mars 2022).
- 3.17 Réalisation d'autres recherches sur l'opinion publique pour combler d'autres lacunes dans les données (d'ici décembre 2022).
- 3.18 Publication d'autres jeux de données sur le Programme de prestations d'invalidité du Canada sur le [Portail du gouvernement ouvert](#) (d'ici décembre 2023).

ⁱ Posté par jury.konga le 02/16/2022 à 9:23pm

Même si je comprends qu'il existe une autre mesure de suivi liée aux changements climatiques, j'estime que la participation d'Environnement et Changement climatique Canada serait bénéfique.

ⁱⁱ Posté par jonkhan le 02/07/2022 à 11:01am

Ce document ne fait aucune mention des données des tribunaux. Il s'agit d'une source importantes de données préalables au procès, sur le procès et après le procès dans le cadre des questions de justice pénal et de justice civile.

À l'heure actuelle, les données des tribunaux et les données sur la jurisprudence ne sont pas agrégées. Le gouvernement fédéral pourrait diriger les travaux pour normaliser et agréger les données provinciales et obtenir certaines statistiques de base qui nous manquent (p. ex. combien de personnes plaident coupables au Canada chaque année).

ⁱⁱⁱ Posté par jury.konga le 02/16/2022 à 9:29pm

Lorsque je vois des termes comme feuille de route et protocole lorsqu'il est temps d'établir des normes, je me questionne un peu sur la possibilité de réinventer la roue. Nous avons le Conseil canadien des normes, nous avons beaucoup de normes sur les données qui ont été élaborées par le Conseil stratégique des DPI, par la société civile et d'autres ONG. Ces normes doivent être répertoriées et mises à profit sans tarder.

^{iv} Posté par jury.konga le 02/16/2022 à 9:31pm

Encore une fois, je veux souligner le travail incroyable qui a été réalisé pour assurer la qualité des données (p. ex. Statistique Canada et Ressources naturelles Canada). Il faudrait en tirer profit pour élaborer un cadre.

^v Posté par jury.konga le 02/16/2022 à 9:34pm

Je propose que les évaluations et les rapports sur les données fédérales soient fondés sur l'approche de gouvernance globale des données.

^{vi} Posté par Nicole Priddle le 02/18/2022 à 2:58pm

Je suggère d'ajouter "pour éclairer la prise de décisions" à l'énoncé.

^{vii} Posté par Nicole Priddle le 02/18/2022 à 3:05pm

Ce jalon devrait être défini de façon plus concise. Le terme ""écosystème"" n'est pas très clair. Il faudrait peut-être envisager d'utiliser un autre mot ou d'ajouter une définition.

Le document ne fait aucune mention de la communication entre les intervenants du GC, de la capacité à créer des partenariats avec les citoyens et les clients externes et de la définition d'objectifs et des avantages plus précis. On pourrait aussi inclure certains aspects de la collecte de données, l'utilisation et la réutilisation des données, l'harmonisation avec les responsabilités liées aux données et l'atténuation des risques associés à l'utilisation abusive des données.

^{viii} Posté par jury.konga le 02/16/2022 à 9:41pm

J'ai un peu de mal à comprendre. Je croyais que les piliers avaient été définis dans le premier plan du PGO. Pourquoi réinventer la roue? Tout cela me paraît redondant.

^{ix} Posté par Nicole Priddle le 02/18/2022 à 3:10pm

Ce pilier et les éléments auxquels il fait référence devraient être mieux définis. Par exemple, comprend-il une meilleure communication avec les ministères du GC et une capacité en matière de données ouvertes? Si ce n'est pas le cas, je suggère d'y réfléchir. Les ressources varient considérablement entre les ministères et il reste encore beaucoup de travaux essentiels à accomplir dans ce domaine.

^x Posté par Nicole Priddle le 02/18/2022 à 3:13pm

On devrait ajouter à ce plan une plateforme et des activités afin d'améliorer les communications externes générales et ciblées sur les événements organisés. Il faudrait opter pour des définitions et un langage clairs et envisager différentes méthodes selon les différents groupes.

^{xi} Posté par jury.konga le 02/16/2022 à 9:42pm

Des modèles de maturité existent déjà - on devrait les utiliser ou les adapter.

^{xii} Posté par jury.konga le 02/16/2022 à 9:49pm

À mon avis, réserver l'accès aux données ouvertes seulement aux cadres supérieurs du gouvernement ne représente pas un environnement fédéré de données à l'échelle nationale - on compte plus de 5 000 administrations locales.

^{xiii} Posté par Nicole Priddle le 02/18/2022 à 3:21pm

Je crois qu'on pourrait améliorer ce jalon en ajoutant et en définissant un concept élargi en matière d'accessibilité pour les données ouvertes.

^{xiv} Posté par Nicole Priddle le 02/18/2022 à 3:19pm

Le terme "exempt d'obstacles" est-il le plus approprié dans ce contexte? Ou est-ce même possible? Je me demande s'il ne serait pas mieux d'examiner comment nous pourrions régler les biais à chaque étape du cycle de vie des données et de définir les risques et les possibilités à chacune de ces étapes. Cette méthode pourrait être utile pour régler efficacement les obstacles liés à l'inclusion et définir des mesures d'atténuation qui pourraient être partagées ouvertement.

^{xv} Posté par jury.konga le 02/16/2022 à 10:01pm

Je me pose des questions lorsque le délai est fixé avant que le plan ne soit terminé. Pourriez-vous m'expliquer comment c'est possible?